



Commune de
BASSINS



Préavis municipal n° 03/26

**relatif à une demande de crédit de CHF 370'000
pour les travaux de pose d'une nouvelle conduite d'eau
potable, de mise en place d'un bouclage et de réfection
complète de la place de la Couronne.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Bassins soumet au Conseil communal le présent préavis visant à réaliser un entretien pérenne de la place de la Couronne (surface et infrastructures souterraines), tout en optimisant les coûts par une réalisation des travaux simultanément avec ceux de Romande Energie pour le CAD (Chauffage à distance).

L'opportunité de cette réalisation conjointe, nous amène à présenter de projet sans délai.

1 Contexte

La conduite principale et les raccordements des bâtiments communaux de la place de la Couronne présentent une vétusté qui impose une réfection complète. Nous sommes confrontés à des fuites récurrentes depuis un peu plus d'une année qui engendrent des frais et une dégradation du bitume de la place de la Couronne. A ce jour, plus de six manchons de réparation ont été posés, la conduite est complètement usée.

Il a été constaté que dans le cadre de la réparation de la fuite sur le réseau d'eau potable et de la défense incendie actuelle, un développement du réseau d'eau potable peut être réalisé afin de mettre en place un bouclage. Ceci a un double avantage :

- amener de la redondance dans le système de distribution d'eau, ce qui permet de garantir une alimentation en eau du secteur même en cas de problèmes sur la conduite principale,
- supprimer un bras mort dans le réseau, ce qui réduit les risques au niveau de la qualité de l'eau potable.

De plus, Romande Energie doit intervenir dans le même secteur pour installer une nouvelle chaudière à mazout de secours dans le local de la chaufferie de l'ancienne grande salle en remplacement du dispositif installé près de la piscine et raccorder les bâtiments communaux au réseau du chauffage à distance comme cela a été annoncé lors de la séance du Conseil communal du 29 octobre 2025.

Les négociations avec Romande Energie ont fait l'objet de longues discussions et ont duré plusieurs années. Les travaux doivent maintenant se réaliser sans délai afin de respecter nos engagements.

Il est possible de n'effectuer qu'une fouille pour les conduites du CAD et de l'eau, aussi il est important de pouvoir effectuer les travaux en même temps.

Les branchements privés de l'administration communale et du bâtiment de l'auberge communale se font au niveau de la place de la Couronne et sont également en fin de vie. Ils ont fait l'objet de plusieurs réparations ponctuelles au cours de ces dernières années et actuellement une fuite y est constatée et doit faire l'objet d'une réparation.

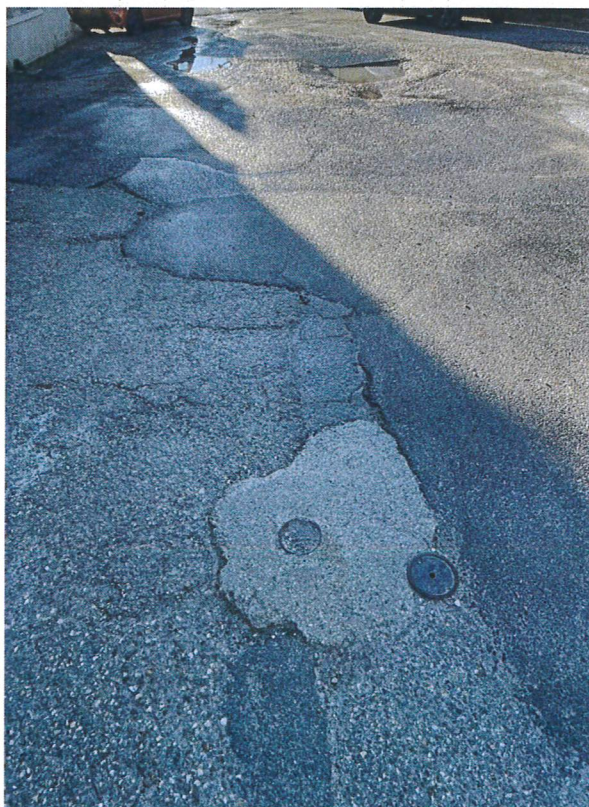
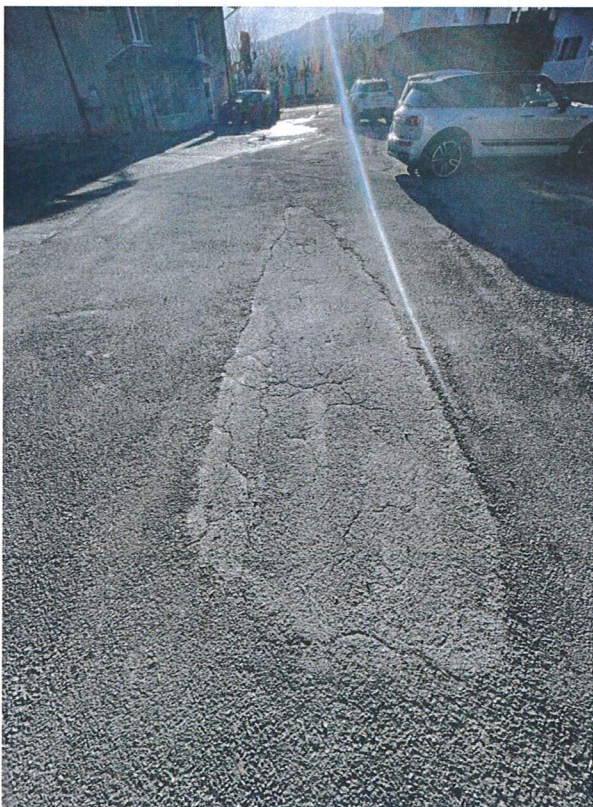
Il y a donc un intérêt évident à les remplacer en même temps afin de ne plus intervenir sur ces branchements de manière ponctuelle ces prochaines années. Il est nécessaire de les refaire à neuf, tout comme les introductions d'eau vieillissantes dans les bâtiments communaux.

Le réseau de grilles et de canalisation d'eau claire sera refait en même temps, afin d'assurer un captage correct des eaux de pluie.

Des fouilles importantes vont être effectuées dans la cour, sur une bonne partie de sa surface totale, environ 30%. Avec les endroits actuellement déjà sans enrobé ou totalement dégradés, c'est environ 50% qui devra être rebitumé. Dans un souci d'optimisation et d'économie d'échelle, il est judicieux de procéder maintenant à la réfection complète de la Place de la Couronne.

2 Etat actuel

Les photos ci-dessous illustrent bien l'état de dégradation avancé de la cour. Avec fuites et infiltrations qui ne font qu'aggraver la situation.



3 Description des travaux prévus

3.1 Pose d'une nouvelle conduite d'eau potable et branchements privés

- Démolition des branchements privés existants de l'administration communale et du bâtiment de l'auberge communale et repose à neuf, environ 70 mètres,
- Modifications des introductions dans les bâtiments et modification de l'installation intérieure,
- Pose d'une nouvelle conduite principale d'eau potable en PE 160/130.8 PN16 sur environ 95 mètres et vannes 3 voies permettant la réalisation d'un bouclage dans le secteur, diamètre aux normes de la défense incendie.

3.2 Réfection de la place de la Couronne

- Réfection de l'ensemble de l'enrobé de la place de la Couronne, ce qui représente une surface totale d'environ 750 m²,
- Reprise des pentes et dévers de la Place de la Couronne afin d'assurer l'écoulement et l'évacuation des eaux pluviales provenant de la cour par des avaloirs et/ou grilles avec sac dépotoir, conformément aux exigences du règlement communal,
- Réfection de fond de dépotoirs pour les eaux usées.

4 Démarches administratives et coordination générale

Tous les services (Swisscom et Romande Energie) ont été informés des travaux afin de leur permettre, si nécessaire, de procéder à des travaux d'entretien.

La coordination avec les travaux de branchement au CAD prévu par la Romande Energie est démarrée.

Aspects fonciers

Tous les travaux se situent sur des parcelles privées appartenant à la Commune de Bassins. Il s'agit des parcelles n° 82, 76, 73, 74 et 70, ainsi que le branchement sur domaine public n°1008 (Rue de la Couronne).

Le tracé de la conduite principale d'eau potable reste en tout temps sur les parcelles appartenant à la Commune de Bassins.

Une servitude pour la conduite principale passant sur les parcelles privées communales sera inscrite au Registre Foncier à la fin des travaux.

5 Aspect financier

Le coût des travaux de génie-civil et d'appareillage a été établi sur la base de devis à des entreprises spécialisées. Une mise en soumission des travaux conforme à la loi sur les marchés publics (AOMP) sera néanmoins effectuée pour les travaux de génie civil au vu des montants devisés.

Les travaux non compris dans la soumission ont fait l'objet de demandes de devis auprès d'entreprises spécialisées.

	CHF
Travaux de génie-civil (Revêtement bitumineux)	115'000
Travaux de génie-civil (Eaux claires)	63'000
Travaux de génie-civil (Eau potable et défense incendie)	58'000
Appareillage (Eau potable et défense incendie)	40'500
Réalisation de tests HAP (pollution des revêtements bitumineux), phase d'étude.	2'500
Travaux paysagers pour remise en état après travaux des zones herbeuses.	5'000
Honoraires d'ingénieur (établissement du projet en phase d'étude)	10'000
Honoraires d'ingénieur (organisation et suivi des travaux en phase d'exécution)	15'000
Honoraires pour inscription des servitudes et émolument du Canton	2'800
Divers imprévus (environ 10%)	31'180
Total des travaux HT	342'980
TVA 8.1 %	27'781
Total des travaux TTC	370'761
Total TTC arrondi à	370'000

Les honoraires d'ingénieur comprennent toutes les prestations nécessaires à l'établissement des plans d'exécution, au suivi des travaux et, toutes les prestations géométriques nécessaires à la réalisation du chantier.

Les travaux relatifs à l'amélioration de la défense incendie font l'objet de subventions.

L'accord devant être obtenu avant le début des travaux, la demande a déjà été effectuée. Nous sommes en attente de la réponse, une subvention de 20 ou 25% est attendue (env. CHF 10'000).

Ce montant viendra en financement du projet.

La mutualisation de la fouille avec Romande Energie permet un partage des frais y relatifs, selon une répartition 40% pour la commune, 60% pour Romande Energie.

Les montants pris en charge par Romande Energie ne sont pas inclus dans ce préavis. Sans cette participation, il faudrait ajouter environ CHF 25'000 pour les fouilles nécessaires à la réfection de la conduite.

Pour la part engendrée par la réfection de l'enrobé de l'ensemble de la cour, en sus des fouilles, il faut noter que reporter ces travaux absolument nécessaires à plus tard sans profiter du chantier de réfection de conduites coûtera finalement plus cher.

6 Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis n°03/26 relatif à une demande de crédit de CHF 370'000 pour les travaux de pose d'une nouvelle conduite d'eau potable, de mise en place d'un bouclage et de réfection complète de la Place de la Couronne,
Vu le rapport des commissions des finances,
Ouï les conclusions du rapport de la Commission précitée,
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le conseil communal de Bassins décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux objets de ce préavis,
2. d'octroyer à cet effet un crédit de 370'000 CHF TTC,
3. de financer cette dépense par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché,
4. de prendre acte que cette dépense sera amortie aux rubriques :
 - a. 71000 Approvisionnement en eau, sur 60 ans
 - b. 72000 Traitement des eaux usées, sur 60 ans
 - c. 96302 Cour Place de la Couronne, sur 40 ansen proportion des investissements relatifs à ces 3 dicastères.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 27 février 2026, pour être soumis au Conseil communal de Bassins.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic		Le Secrétaire municipal
		
Denis Currat		Sacha Vuadens

Annexe : 1) Plan de situation

Municipal répondant : M. Denis Currat